TOURCOING

NOMINATIONS DES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX

Les conseillers municipaux sont convoqués à une réunion du Conseil municipal qui aura lieu à la Mairie, dans la salle des séances, le dimanche 28 de ce mois à 10 h., pour procéder à la nomination de 15 délégués et de 5 suppléants choisis parmi les électeurs de la commune, en vue de l'élection sénatoriale fixée au 2 août 1914.

L'ouverture des opérations devant être retardée d'une heure dans le cas où tous les membres de l'Assemblée-compétente absents ne se seraient pas fait excuser, les conseillers devront, en cas d'empêchement, prévenir M. le Maire par écrit, avant la réunion.

UN FUTUR MARIAGE

Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Blanche Vérin avec M. Victor Plancherel, commerçant à Tourcoing.

Mlle Vérin est la fille de M. Eugène Vérin, ancien rédacteur à l'« Avenir », receveur-buraliste à Roubaix, publiciste, et la sœur de notre confrère Emile Vérin.

Tous nos vœux pour les futurs époux.

LES ROUES LUI PASSENT SUR LES JAMBES

Un jeune coursier de la laiterie de la Grande-Place de Tourcoing, M. Désiré Prouvost, 12 ans, demeurant rue Fin-de-la-Guerre, 93, venait, hier à 4 heures et demie du soir, en vélo de la laiterie. Arrivé devant la rue Carnot, il voulut éviter un tramway de la compagnie Mongy. A ce moment le voiture de M. Dechepper, teinturier à Roubaix, conduite par M. Adolphe Piaquet, tournait, pour l'éviter à son tour, autour du tramway, mais dans un sens inverse. Le jeune Prouvost qui n'avait pu voir la voiture alla se jeter à la tête du cheval. Renversé, les roues de la voiture lui passèrent sur les jambes. Les blessures sont peu graves. M. le docteur Vermesch qui donna des soins au jeune blessé, déclara qu'il aurait quelques jours seulement d'incapacité de travail.

LA MONTRE EST RETROUVÉE

M. Decubire Charles-Louis, 57 ans, demeurant rue Colbert, avait déposé une plainte contre un inconnu qui, disait-il, lui avait volé sa montre en argent.

La montre n'avait pas été volée mais simplement placée, par un ami, par mesure de précaution, dans une boîte à chicorée. Cet ami n'avait pas voulu que la montre de M. Decubire restât suspendue à la muraille à la vue du premier venu.

VOL A LA GARE

Des employés de la gare de Tourcoing aperçurent hier matin qu'un ballot de tissus du poids de 66 Kilos, expédié par MM. Sondrand frères, expéditeurs à Tourcoing, avait été dérobé. La Compagnie a déposé une plainte contre le mystérieux voleur.

POUR NOS POMPIERS

M. Desurmont-Joire, pour récompenser l'empressement apporté par les sapeurs-pompiers à combattre l'incendie qui s'était déclaré chez lui le 23 courant, a envoyé à M. Debruine, commandant, le somme de deux cents francs pour le caisse de secours du corps.

ILS PARTENT POUR LA BELGIQUE

Les gendarmes de Tourcoing ont remis aux autorités belges Abre François, peintre, 18 ans ; Massé Maurice, 20 ans, plongeur, et Jacquinet Raymond.

Ces trois individus qui sortent de la prison de Lille sont réclamés par le Parquet de Namur pour vol qualifié.

CHEZ LES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ECOLE DU CALVAIRE

L'assemblée générale de l'Association amicale des anciens élèves de l'école de la rue du Calvaire eut lieu dimanche dernier 21 courant, sous la présidence de M. Marcel Verdier, dans la salle de réunion de l'école.

De très nombreux anciens élèves avaient répondu à la convocation afin de connaître l'organisation des fêtes du 25e anniversaire.

Un exposé très détaillé lui fait et les principales questions restées en suspens reçurent une solution très heureuse et presque définitive.

Nous pouvons annoncer dès maintenant que ces fêtes auront lieu dans quelques mois et que le programme qui sera terminé nous peu donnera toute satisfaction.

Successivement M. J. Deleplancque donna un compte rendu intéressant qui montre à l'assemblée toute la vitalité de la section sportive. M. Emile Juvenes fit un exposé très clair de l'état de la caisse et il fut constaté avec plaisir qu'il était satisfaisant, puis avant de lever la séance, M. Maurice Verdier rappela aux anciens que la commission avait décidé de clore définitivement le 5 juillet les inscriptions pour l'excursion du 12 juillet au Mont de l'Enclus et que les inscriptions seront reçues au Violon d'Or, au café Bonta, chez Drouez, rue du Général-Dampierre, chez Dupuis, rue de Menin, chez Georges Dubly, rue Archimède, et chez tous les commissaires de l'Amicale.

CONCERT

L'harmonie du Blanc-Seau et le cercle orphéonique « l'Amitié » exécuteront aujourd'hui samedi 27 juin, à 3 heures 3/4 du soir, sur le kiosque de la place du Blanc-Seau, les morceaux suivants :

Harmonie du Blanc-Seau : 1. Allegro militaire (Viverot) ; 2. Ouverture de concours (Lebrun) (Ch. Eustace) ; 3. Marche aux flambeaux n° 3 (Meyerbeer).

Cercle orphéonique « l'Amitié) : 1. Les Emigrants, chœur (Abreno) ; 2. Les Guides du Mont Blanc, chœur (Rita).

Harmonie du Blanc-Seau : 4. Faust, suite épisodique sur les premier et 2e actes (Gounod) ; 5. Maria, polka pour piston (solista ; M. Achille Leroux) (Kemmerlé).

AUTOUR DE LILLE

PHALEMPIN

Succès scolaire. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune concitoyenne Mlle Madeleine Bassery, une studieuse élève de l'école supérieure de Gondecourt, vient, après de brillantes épreuves écrites et orales, d'être définitivement reçue, à Douai, à l'examen du brevet élémentaire.

Nos sincères compliments à Mlle Bassery, fille de notre excellent ami et vieux républicain Edouard Bassery, conseiller municipal de Phalempin.

CROIX

Patronage Laïque de Croix. — Samedi 27 juin, à 3 heures du soir, chez O. Delnatte, 1, rue du Crêchet, rue de Roubaix, réunion des Commissaires de la Société Républicaine des Conférences Populaires, des délégués des Amicales du Centre et Kléber, de la Fédérale et de l'Union Chorale.

Ordre du jour : Mise au point définitive du programme de la foire aux pierres. Mlle Bot, délégués sont instamment priés de se procurer pour cette date les détails [illegible] leurs tempes d'entrée.

NOUVAUX

Groupe radical et radical-socialiste. — Le groupe radical et radical-socialiste [illegible] sur de [illegible] heure. Ont été [illegible] président, M. Gustave Florin ; secrétaire, M. René Dequenne ; trésorier, M. Sarrazin.

BICYCLETTES

CLÉMENT et GLADIATOR

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

L. MANNESSIER, 63, rue Nationale

LILLE

NORD

DOUAI

Un turbulent. — Ayant bu un peu trop, le journalier Corenflos, 27 ans, voulut boire encore, — dans un grand bar cette fois. On l'expulsa avec l'aide vraiment complaisante d'un agent, à qui il régisla et qu'il outragea.

Corenflos a été déféré au Parquet qui l'a fait écrouer.

DECHY

Le charbon. — Procès-verbal a été dressé à la charge de la femme Bricquet, 40 ans, qui a ramassé du charbon sur le terril de la mine.

DORIGNIES

Une plainte. — A la suite d'une plainte la gendarmerie a verbalisé à la charge de Arthur Girard, horloger, rue de l'Eglise, actuellement en lutte, qui aurait détourné une montre à lui confiée pour une réparation.

VALENCIENNES

BRILLON

Voleurs de chevaux. — Jeudi 25, vers minuit, M. François Legrand, 24 ans, habitant Tilloy, revenait à vélo de Brillon où il avait passé le soirée, lorsque un peu au-dessus du Calvaire, à la porte de la pâture de M. Louis Remy, il vit un homme avec deux chevaux. Il lui demanda s'il était perdu ; sur sa réponse négative, il remonta sur sa machine. Aussitôt l'inconnu monta sur un cheval et s'enfuit. Legrand le suivit. L'autre abandonna un cheval et se sauva dans le marais. On a retrouvé le deuxième cheval, mais l'homme était disparu. Nos félicitations à M. Legrand.

CAMBRAI

CAUDRY

Grand gala de boxe. — C'est dimanche prochain 28 courant, à quatre heures de l'après-midi, qu'aura lieu le gala extraordinaire de boxe de combat, organisé par le Star-Club Caudrésien, sur son magnifique terrain de la rue du Bassin-des-Eaux.

Il est certain que si le temps reste au beau, tout Caudry et les environs assisteront à cette belle fête sportive.

Selon leur bonne habitude, les organisateurs ne reculant devant aucun sacrifice ont élaboré un programme de toute beauté, digne des grands rings de Paris.

Et rien que la présence dans le cercle enchanté de Auguste Degand, champion de France, et de Gaston Pigot, champion du Nord, suffit pour assurer le succès de la réunion.

Il y aura en tout huit grands combats, tous plus intéressants les uns que les autres, et les connaisseurs vont passer quelques heures agréables.

Voir les affiches et programmes pour tous renseignements complémentaires.

AVESNES

SAINT-REMY-DU-NORD

On cambriole à tout âge !

DEUX FILLETTES DE SIX ANS DÉROBENT 360 FRANCS... QU'ON NE RETROUVE PAS

Un vol assez important — il s'agit d'une somme de 360 francs — vient d'être commis, dans des circonstances qui véritablement sortent de la banalité :

Les auteurs sont deux enfants, deux fillettes de six ans ; l'une est la propre fille du volé ; enfin les deux enfants, qui vraiment révèlent d'heureuses dispositions pour la gymnastique, ont opéré en entrant par la lucarne, comme d'experts cambrioleurs.

Voici les faits.

Mercredi soir, vers 7 heures, M. G..., qui travaille à l'usine Dembiémont, à Hautmont, rentrait chez lui. Il eut besoin d'argent et se dirigea vers un tiroir où il avait l'habitude d'en déposer. Quelle ne fut pas sa surprise de constater qu'une somme de 360 francs — quatre billets et deux pièces d'argent — n'étaient plus là. Le tiroir était resté ouvert et la clef était encore dans la serrure. Aucun désordre dans la pièce... Seule, une lucarne du rez-de-chaussée donnant sur le jardin était ouverte.

M. G... s'enquit auprès des voisins. Personne n'avait rien vu, et l'une des voisines, Mme Proix, dit que si quelqu'un était entré, elle l'aurait bien aperçu, n'ayant pas quitté son jardin de l'après-midi, d'ailleurs à aucun moment, la chien de la maison, qui est très méchant, n'avait aboyé.

On ne savait plus de quel côté se tourner quand on eut l'idée d'interroger la jeune Lucienne G..., âgée de 6 ans.

Celle-ci, en pleurant, avoua qu'en compagnie d'une petite voisine du même âge, Germaine G..., elle était entrée dans la maison de ses parents, vers 4 heures..., par la fenêtre.

Elle avait d'abord fait une tartine... Puis avait pris une clef ; avait, après beaucoup d'efforts, ouvert un tiroir, et avait pris dedans « une loque rouge où il y avait des papiers bleus ».

La jeune Germaine G..., en pleurant aussi, confirma les faits.

On demanda alors aux deux enfants où elles avaient déposé « la loque rouge ».

« Dans une pâture, déclarèrent-elles, derrière la maison ».

On chercha. Les enfants cherchèrent aussi... Mais on ne trouva rien.

On pense toutefois que les enfants ne tarderont pas, maintenant qu'elles savent où elles ont caché le collier.

Quoi qu'il en soit, comme on le voit, le vol n'est pas banal.

ROUBAIX

Un désespéré

Un ouvrier de 65 ans, M. Hermann [illegible], s'est pendu hier dans le [illegible] de ses enfants, rue du Champ-Pelloux.

Le désespéré s'adonnait à l'alcool ; depuis quelque temps il se cachait de [illegible].

Pour se donner la mort, il s'est servi de deux cordes en fil de fer.

MAUBEUGE

Un déserteur. — Gustave Briez, désertteur du 33e d'infanterie, à Douai, s'est constitué prisonnier à la gendarmerie.

Briez, précédemment, a déjà été condamné à 6 mois de prison avec sursis, pour insoumission.

BEAUDIGNIES

Clôture abusive. — La clôture d'une pâture appartenant à M. Désiré Wattiez-ard, et située au lieu dit le « Chemin de Bix », a été détériorée.

Enquête est ouverte.

JEUMONT

Extrait de jugement. — La femme D..., 25 ans, servante, a été arrêtée en vertu d'un jugement qui l'avait condamnée pour adultère.

BEAUDIGNIES

Retour du Maroc. — Dimanche dernier, la commune de Beaudignies était en fête ; elle faisait une réception magnifique à l'un de ses enfants, le nommé Cappelier Fernand, qui depuis deux ans était parti comme engagé volontaire pour la campagne du Maroc.

La société de tir « l'Egalité » dont il était un des membres les plus distingués avant son départ au régiment, l'accompagnait au grand complet, et après lui avoir offert un bronze d'art et de superbes gerbes de fleurs, elle accompagna à la mairie le brave légionnaire. Le Conseil municipal le reçut à l'entrée de la mairie et par un petit compliment improvisé, M. Boez, maire, lui souhaita la bienvenue. Plusieurs discours furent prononcés par un membre de la société de tir et par une demoiselle, au nom de la jeunesse de Beaudignies. Les vins d'honneur furent ensuite servis dans la salle de la mairie et l'on but à la santé de ce brave Français qui, après avoir payé pendant deux ans sa dette à la patrie, a fait volontairement la campagne du Maroc.

TRÉLON

Conseil Municipal. — Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 juin, à 8 heures du soir, sous la présidence de M. A. Falleur, maire.

Etaient présents : MM. Monnier, Motte, Thonne, Fournier, Saurat, Thibaux, Ducroux, Cornu, Lecouvez, Haffensayer, Gontier, Houzai, Cowez, Leclercq, Thévenin, Blanchard, Applincourt, Nicolas, Lebrun et Ringuet.

Absent : M. Delphye.

Secrétaire : M. Thibaux.

Le Conseil : Approuve : 1. Le compte administratif du Maire et le compte de gestion du Receveur, pour l'exercice 1913.

2. Le budget additionnel de l'exercice 1914.

3. Les budgets additionnel de 1914 et primitif de 1915, du Bureau de Bienfaisance.

4. Le cahier des charges pour le banquet du 14 juillet.

5. L'assurance des bûcherons à la Compagnie l'Urbaine et la Seine.

— Émet un avis favorable à la demande d'allocation journalière faite par Alcédiles Désiré (classe 1914).

— Dresse la liste des jeunes gens de la classe de 1914, exerçant la profession d'agriculteur.

— Décide de demander une coupe extraordinaire dans le bois communal.

A huis clos : Décide l'hospitalisation d'un vieillard ; Admet diverses familles au bénéfice de l'assistance aux familles nombreuses ; Admet plusieurs personnes au bénéfice de l'assistance aux vieillards.

HAZEBROUCK

Au Conservatoire de Paris. — Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen le jeune Delattre, fils de M. Delattre, négociant, Grande-Place à Hazebrouck, vient d'obtenir avec succès un lier accessit, tre année, au Conservatoire de Paris. M. Delattre Fernand fait partie de la musique communale d'Hazebrouck. Nous présentons toutes nos félicitations à ce jeune musicien qui promet.

DUNKERQUE

La fête du 110e. — Cette année la fête du 110e a été célébrée avec beaucoup d'enthousiasme. Chacun sait que cette fête est l'anniversaire de la bataille de Fleurus.

Jeudi soir, les soldats firent une belle retraite aux flambeaux, la musique joua ses plus joyeux pas redoublés.

Vendredi à 8 heures et demie, la musique et une compagnie s'en furent chez le colonel chercher le drapeau avec le cérémonial d'usage.

A 9 heures, une revue des compagnies fut passée sur l'Esplanade. Le drapeau est présenté et une courte conférence sur Fleurus et la carrière du 110e est faite par chaque capitaine à sa compagnie.

Puis le drapeau est reconduit au domicile du colonel. Des délégations d'officiers, sous-officiers, caporaux et soldats vont à l'hôpital porter des friandises aux malades et au cimetière déposer des fleurs sur les tombes des soldats morts.

Ensuite les soldats firent honneur au menu artistement composé.

A 2 heures, les divertissements commencèrent ; un lâcher de 400 pigeons eut lieu.

A 4 heures, la fête en plein air prend fin et tous les soldats et officiers se rendent dans le hangar Jean-Bart pour assister à une représentation de gala donnée par des soldats.

Nouvelles d'Islande. — Le steamer ambulance « France » est arrivé à Nordfjord le 24, venant d'une croisière sur les lieux de pêche.

L'état sanitaire est généralement bon, mais des brumes continuelles gênent les opérations de pêche.

Encore le camelot. — Vendredi, le nommé René Thiébaut, originaire de Paris, âgé de 19 ans, offrait aux passants, place Jean-Bart, des sachets de parfum à 10 centimes.

Un agent lui demanda son carnet d'identité de marchand ambulant. Comme il n'en possédait pas, procès-verbal lui fut dressé pour infraction à la loi du 16 juillet 1912 sur les marchands ambulants.

Le drame de la gare. — Gambés, l'individu qui a été blessé d'un coup de revolver par le surveillant Dubois, se porte à merveille. La balle n'a pas dû être extraite puisqu'elle a traversé la cuisse de part en part.

Interrogé vendredi par le commissaire de police, il a déclaré qu'il était seul et qu'il traversait la gare pour se rendre à son domicile.

Mais on sait que le gardien l'a trouvé seul un wagon en compagnie de trois autres individus qui prirent rapidement la fuite.

GOUDEKERQUE-BRANCHE

Terrible accident. — Une femme écrasée. — Vers 7 heures et demie du soir, Mme Vanstaene, ferrailleur à la section B, surveillait le fonctionnement d'une dormeuse mécanique.

Elle aperçut un récipient intérieur qui bougeait et se bâtisse pour la remettre en place sans arrêter la machine.

Soudain sa chevelure fut happée par un engrenage contre lequel elle s'était appuyée pour mégarde et en enlever la pauvre femme fut littéralement scalpée.

La servante terrifiée n'eut pas le temps d'arrêter l'appareil que toute la chevelure était arrachée en même temps que le cuir chevelu, mettant la boîte crânienne à nu.

L'état de la fermière est des plus graves.

SAINT-POL-SUR-MER

Incident de travail. — A la filature de Saint-Pol, un incident s'est de nouveau produit jeudi au sujet de la qualité du fil. Environ 300 fileuses quittèrent l'usine par petits groupes après le déjeuner.

De nouvelles réclamations furent soumises à la direction et après un échange de vues, il a été convenu que de nouveaux essais auront lieu. Vendredi les ouvrières reprirent leur travail, l'ordre était complètement rétabli.

CHRONOMÈTRES LIP

CHRONOGRAPHES

élégants, précis, de prix avantageux

Demander le Catalogue chez les Horlogers

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Sous-amicale des instituteurs et institutrices. — La réunion de la sous-amicale des instituteurs et institutrices de Béthune aura lieu le jeudi 2 juillet, à 3 heures, à l'école Paul Bert, à Béthune.

Ordre du jour : 1. Réunion de l'amicale des instituteurs et institutrices du Pas-de-Calais ; 2. Certificat d'études primaires : limite d'âge ; 3. questions diverses.

Le présent avis tiendra lieu de convocation.

Chambre de Commerce de Béthune. — Séance du 29 juin 1914 à 10 h. 15. — Ordre du jour : 1. Correspondance : communications ; 2. Compte rendu de l'assemblée des présidents des Chambres de Commerce le 28 mars 1914 ; 3. Office des transports des Chambres de Commerce du Nord de la France : compte rendu de la séance du 13 mai 1914 ; 4. Comptes et budget ; 5. Liste des professions pour lesquelles la pratique de l'apprentissage est consacrée par les usages locaux : avis ; 6. Nouveau droit de circulation sur les vins, bières et cidre : vœu ; 7. Durée des concessions des chemins de fer d'intérêt général : avis ; 8. Arrêt des trams de voyageurs aux corons de Méricourt et à Pont de Sallaumines : vœu ; 9. Transformation en recette simple de l'établissement de facteur-receveur de Noyelles-sous-Lens : vœu ; 10. Loi sur le repos hebdomadaire : demandes de dérogation ; avis ; 11. Renouvellement des traités de commerce des pays de l'Europe centrale : avis ; 12. Emploi de la céruse dans les travaux de peinture en bâtiment : vœu ; 13. Elections complémentaires au conseil supérieur du travail ; 14. Création de membres correspondants.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

Acte de vandalisme. — Un acte d'une lâcheté inouïe a été commis dans les écoles de garçons par un ou plusieurs triste individus pendant la nuit du 23 au 24 courant, qui, probablement sous l'empire de la boisson pillèrent les livres des écoliers, les registres d'appel, fracturèrent les bibliothèques, piétinèrent sans pitié, après les avoir déchiquetés, les livres contenus, méprisant ainsi l'œuvre la plus pure de la République.

PONT-A-VENDIN

Abus de confiance. — Mlle Ambroisine Buy, demeurant cité Hornez, soigna, moyennant rétribution, pendant quelques jours, Mme Herbet Alphonse, qui était souffrante. Lorsque l'obligeante demoiselle vint pour se faire régler la somme promise, M. Herbet lui porta un coup de poing et se crut quitte. Il a eu à dresser procès-verbal par les gendarmes.

LENS

Brûlé par de café. — Sur le poêle de la cuisine de M. Merli, rue Galvani, n° 14, se trouvait une cafetière contenant du café brûlant. Le jeune fils Gabriel, 2 ans, voulut la prendre, le récipient glissa et le café bouillant vint brûler l'enfant grièvement à la face et aux mains. Le docteur appelé lui a prodigué ses soins.

— M. Bourgeois, commissaire de police, a mis en état d'arrestation, la demoiselle Marthe Leblanc, 25 ans, cabaretière, 72, avenue du 4-Septembre, pour excitation habituelle de mineur à la débauche.

Accident. — A la fosse n° 4 des mines de Lens, le mineur François Belibon, 25 ans, a eu l'index droit fracturé par la chute d'une pierre.

La Grande Soirée de gala à l'Alcazar. — La soirée de gala organisée par l'Union des Artistes Français, pour l'Aviation Militaire, s'annonce ici comme un succès sans précédent.

Nous donnons ci-dessous le nom des artistes qui figurent au programme : Mlle Marguerite Vinci, de l'Opéra ; Mlle Armanini, mandoliniste, de l'Opéra ; M. Ricaux, ler danseur et Mlle Cochin, 1re danseuse de l'Opéra ; M. Sakellarides, baryton, de la Scala de Milan ; M. Tubbio, ténor du Théâtre impérial et Mlle Duchâtel, de la Gaîté Lyrique, qui interprèteront « La Gitane », pièce lyrique du compositeur André Bureau ; Daras, imitateur-transformiste.

A la demande des organisateurs, la Direction des Chemins de fer Economiques mettra en marche un train supplémentaire de Lens à Liévin à la fin du spectacle vers minuit.

Le bureau de location est ouvert à l'Alcazar, de 10 heures à 8 heures, sans augmentation de prix.

OIGNIES

Vol. — Mme Marie Faidherbe, demeurant fosse n° 1 des mines d'Ostricourt, monta, à sa chambre y prendre l'argent nécessaire pour régler un fournisseur. Grande fut sa surprise en constatant qu'une somme de 700 francs placée dans une malle, avait disparu, en même temps qu'elle apprenait que deux de ses pensionnaires étaient partis furtivement. Ce sont Pawlowski André, sujet russe, 24 ans, et Sikorsky Adalbert, Polonais, 26 ans. Les gendarmes recherchent les deux étrangers.

Agression nocturne. — M. Donat Cambier, ouvrier mineur, demeurant rue du Moulin chez M. Cachera, revenait vers 10 heures du soir de la fosse n° 1 des mines d'Ostricourt, quand après avoir franchi le passage à niveau dit de « l'Empire », il fut accosté par 3 inconnus qui sans motif le frappèrent de coups. Le garde-barrière François Lasselin, entendant du bruit, accourut, en lanterne à la main. Les agresseurs se jetèrent sur lui, brisèrent sa lanterne et prirent la fuite.

Les gendarmes après une difficile enquête, réussirent à découvrir les auteurs de cette agression et les arrêtèrent. Ce sont Van Oster Auguste, 31 ans, Visé Aimable, 22 ans, Henri Fromont, 25 ans, Emile Deruyter, 44 ans. Le cinquième inculpé, un nommé Courtois, a pris la fuite.

LEFOREST

Coups. — Alphonse-Marcout, 25 ans, mineur, beau-fils de la concubine de Joseph Delhaye, 33 ans, eut une discussion au sujet d'un enfant avec ce dernier. Bientôt les coups tombèrent drus ; dans la lutte des carreaux furent brisés.

LIEVIN

— Le Conseil municipal se réunira lundi prochain 29 juin, à la mairie, à 7 heures du soir.

Ordre du jour : 1. Nomination d'un secrétaire de réunion. 2. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion. 3. Fêtes publiques : vote de crédit supplémentaire, approbation du programme de la Fête Nationale. 4. Chemins vicinaux : budgat additionnel de 1914 ; approbation. 5. Budget de 1915, approbation. 6. Voirie : fixation du taux de la redevance pour établissement de canalisations d'eau et de gaz. 7. Erection de Liévin en chef-lieu de canton : nouveau projet. 8. Expertise Descamps : vote de crédit pour paiement. 9. Assistance obligatoire ; nouvelles admissions. 10. Assistance médicale gratuite ; nouvelles admissions. 11. Assistance aux familles nombreuses ; nouvelles admissions. 12. Assistance aux femmes en couches : nouvelles admissions.

— Profitant d'une absence de son camarade de pension, le jeune Gernier, 15 ans, prit à François Cagin, logeur chez Catherinette, place Gambetta, un portemonnaie contenant 12 fr. 50 qui se trouvait dans une des poches de son pantalon. On recherche le jeune voleur qu'on croit être retourné chez ses parents, à Amiens.

— Procès-verbal a été dressé à la charge d'Achille Vigny, 45 ans, chauffeur, cité Rollincourt, qui maltraita trop souvent son épouse Laure Fossier.

— Pour un motif futile une rixe mit aux prises Mme Vendosthuyse Alida, femme Van Bereve, 25 ans, et Julienne Breuvart, demeurant cité Rollincourt. Procès-verbal a été rédigé contre les intéressées.

— Mme François Tipret chargea Arthur Pasture, 16 ans et demi, de toucher le montant d'un bon à la caisse de secours des Mines de Liévin, alloué à son mari qui a accompli une période de 17 jours. On paya au jeune homme 26 francs ; depuis Pasture est introuvable. M. Marteau, commissaire de police, le recherche.

— Vendredi ont eu lieu, à Liévin, les examens pour le certificat d'études. M. Reignier, inspecteur primaire, présidait. 96 garçons se sont présentés, 88 ont été admis ; 71 filles se sont présentées, 62 se sont vu attribuer le certificat. 23 garçons ont subi l'examen de solfège, 18 ont obtenu la mention.

— Une réunion générale des mineurs syndiqués se tiendra demain dimanche 28 juin, salle Sénécot, à 5 heures.

L'ordre du jour comporte : 1. Avis à donner sur l'application de l'article 11 de la loi de retraites ; le syndical doit-il se prononcer pour les conventions qui accorderont 2 francs par jour et 1 fr. pour les veuves. 2. Avis à donner sur le principe de la suppression de la Fédération Régionale proposée par le conseil national en raison de ce qu'elle fait double emploi. 3. Les députés mineurs doivent-ils faire partie du conseil national. 4. Les délégués aux congrès doivent-ils discuter le minimum de salaire en prenant pour base le projet déposé par M. Basly ? 5. Compte rendu de la situation de la section.

Cette réunion est organisée en vue du congrès du Dennin qui se tiendra le 5 juillet prochain, et pour déterminer le mandat qui sera donné aux délégués représentant le comité de la concession de Liévin à ce congrès.

HARNES

— L'Arabe Misbod Sliman ben Arabe, 18 ans, mineur, ne prit pas toutes les précautions voulues pour satisfaire un besoin naturel. M. le commissaire l'a arrêté.

BOULOGNE

CALAIS

Secrétariat de la mairie. — M. Dubois, secrétaire général de la mairie, ayant fait valoir ses droits à la retraite, est nommé secrétaire général honoraire. C'est M. Verschoore, secrétaire-adjoint, qui est nommé secrétaire général et remplacé au poste de secrétaire-adjoint par M. Bouville, chef du bureau de la comptabilité.

Un millier d'excursionnistes. — 918 excursionnistes d'un collège de Cambrai se sont embarqués, hier, à 8 h. 20, à bord du « Pas-de-Calais », spécialement nolisé à leur intention. Après avoir visité Douvres, Folkestone, Hythe et Ramsgate, ils sont rentrés à Calais à 19 heures 08 pour repartir aussitôt pour Cambrai par train spécial.

Disparition. — Depuis le 16 courant, le nommé Georges Dufossé, 22 ans, garçon brasseur, demeurant 47, rue Couvres, n'a pas reparu au domicile conjugal.

On l'a vu, pour la dernière fois, dans l'après-midi du 16, sur la route de Coquelles.

Le disparu est marié et père de quatre enfants. La police informée va effectuer d'actives recherches. Dans l'entourage de M. Dufossé, on ignore les motifs qui l'ont poussé à abandonner sa famille.

Défenseur de porte. — Par vengeance et à la suite d'une discussion survenue il y a 15 jours, le nommé Julien D..., 27 ans, mouleur, rue Léonard-de-Vinci, a défoncé le panneau de la porte du logement situé au 1er étage de la maison qu'il habite et occupé par les époux D... Ceux-ci ont naturellement porté plainte.

— A coups de casserole. — La jeune Marie R..., 12 ans et demi, rue Berthois, a porté plainte contre une de ses amies, Marguerite B..., même âge, qui, à la suite d'une dispute, lui aurait assené sur le crâne un coup de casserole, lequel occasionna une blessure assez sérieuse.

PONT D'ARDRES

Une auto et trois personnes dans le canal. — M. D...., négociant, boulevard Gambetta, était parti de Calais pour Ardres dans son auto. Il était accompagné d'un ami. Engagé le long du canal d'Ardres, le chauffeur voulut, à un certain moment, rebrousser chemin. Mais ayant mal calculé son recul, la voiture dégringola le talus, roula dans le canal.

M. D... et son ami, qui n'avaient eu aucun mal, sortirent de leur baignoire forcée en brisant la glace de devant. Quant au chauffeur, il put se sauver également.

Des ouvriers munis de cordes et d'un palan purent remonter la voiture sur le berge après un travail qui ne dura pas moins de 6 heures. Elle était indemne et put ramener les trois voyageurs à Calais.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 26 juin 1914

Ridicule vengeance

Le 28 mai, J.-B. Boutillier, 51 ans, marchand de quatre-saisons, vint offrir ses marchandises à Mme Bayens, cabaretière à Seclin, et, par la même occasion, lui réclama une petite somme d'argent dont il se prétendit créancier. Mme Bayens refusa les légumes qui lui étaient offerts et repoussa toute réclamation d'argent, affirmant être complètement libérée vis-à-vis de Boutillier. Mécontent, celui-ci sortit un revolver de sa poche et en menaça la cabaretière qui s'enfuit très effrayée. Survint à ce moment le chien de Mme Bayens ; Boutillier lui envoya un coup de revolver qui blessa l'animal assez grièvement.

Pour port d'arme prohibée, violences et blessures à un animal domestique, Boutillier a été condamné à 50 francs d'amende.

Heureux époux

Georgina Froissart est mariée depuis une quinzaine d'années avec Emile Mortreux, 40 ans, mineur à Ostricourt. Ce dernier, qui a l'ivresse violente, s'adonne de plus en plus à la boisson ; c'est dire que sa femme reçoit de plus en plus de horions.

Le 15 novembre, Mortreux rentra chez lui en état complet d'ivresse. Sa femme n'eut pas le temps d'achever une phrase de reproches que déjà elle était renversée d'un coup de chaise et recevait dans la figure le pied de son mari, et une soupière vide. Elle en fut malade pendant plusieurs semaines.

Le Tribunal qui, par défaut, avait condamné Mortreux, le 9 janvier, à 4 mois de prison, a, sur opposition, réduit la peine à un mois.

Après le divorce

Un jugement du Tribunal civil de Lille de 1912 prononçait le divorce entre les époux Neveux-Dauchelle et confiait la garde de l'enfant au père. Dernièrement, Neveux se remariait. L'épouse divorcée ne put se faire à l'idée qu'un enfant serait désormais élevé par une belle-mère.

A plusieurs reprises elle fit à Neveux des scènes violentes pour qu'il lui rendît son enfant. Le 4 mai, Blanche Dauchelle arrêta Neveux dans la rue ; une discussion éclata et des coups furent portés. Un agent dut intervenir.

Neveux et Blanche Dauchelle étaient poursuivis hier pour coups réciproques. Neveux a été condamné à 25 francs d'amende (sursis) et Blanche Dauchelle a bénéficié d'un jugement d'acquittement.

Employé sans scrupules

M. Masurel Jules, négociant, rue de la Gare, 115, à Roubaix, avait chargé un de ses employés, Emile Dubus, de toucher pour son compte le montant de quelques factures.

Afin de lui permettre d'aller plus vite en se fatiguant moins, il lui avait même prêté sa bicyclette. Dubus encaissa une quarantaine de francs, mais au lieu de les verser à son patron, il les gaspilla. Quand il n'eut plus le sou il revendit la bicyclette de M. Masurel et continua de faire la noce. Force lui lut cependant de vendre son vélo.

Pour abus de confiance, le Tribunal l'a condamné à 8 mois de prison (sursis).

Programme des Spectacles

OMNIA PATHÉ (Rue Esquermoise). — **La Maison du Bâigneur.** — Ce soir, première représentation de la « Maison du Baigneur », grand spectacle dramatique en cinq parties, d'après la pièce d'Auguste Maquet. Ce superbe film, intéressant d'un bout à l'autre, contient les scènes les plus pathétiques et les plus mouvementées. M. Capellani et M. Léon Bernard y remplissent superbement deux rôles importants.

Max Linder paraît en présent programme dans le « Mari Jaloux », fantaisie très amusante.

T. L. J. Cinéma gratis aux Galeries Lilloises.

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Dubois Rayssonde, rue du Faubourg-de-Roubaix, 250. — Bourgeois Emile, rue de Toul, 34. — Cappelle Lucienne, allée de la Vieille Aventure, cour Saint-Roch, 69. — Gheldin Jean-Marie, rue des Arts, 10. — Pomcheau Lucien, square-Rimbaud, 30. — Evrard Edmond, rue de Paris, 215. — Beurrier Eliane, rue de Douai, 64. — Delplanque Marthe, rue des Postes, 176. — Degelcke Joseph, rue des Tanneurs, 19. — Koch Solange, rue de Brigode, 2. — Baele Marie-Thérèse, rue du Hélantoin, 5. — Van Hove Gérard, rue de la Vignette, 27.

Décès. — Lycen Eugénie, 6 mois, rue des Stations, 135. — Du Passemier Ferdinand, 17 ans, veuf de Rosalie Schelckens, rue de Saint-Amand, 28. — Van Hoorebeke Jean, 12 ans et demi, rue des Rogations, 25. — Dagnicourt Henriette, 25 ans et demi, veuve de Auguste Vanseveren, rue Solférino, 191 bis. — Dallemagne Jules, 71 ans, veuf de Marie Desobry, rue de Rivoli prolongée, 27. — Langelé Blanche, 45 ans, célibataire, boulevard Montebello, 196. — Marche Julienne, 11 jours, rue de l'Hôpital-Militaire, 68. — Bourbon Jeanne, 75 ans et demi, épouse de Zéphir Desmesnes, rue de la Barre, 39. — Vandionant Valentine, 17 ans, célibataire, rue de Wazemmes, 84. — Delannoy Régis, 77 ans, veuf de Mathilde Parent, rue Sainte-Barbe, 23. — Breaous Edouard, 76 ans, époux de Julie Lorthiotr, rue Saint-Sauveur, 39. — Leclercq Louis, 37 ans et demi, époux de Philomène Wouters, boulevard-Montebello, 196.

TOURCOING

Naissances. — Paul Dujardin, rue du Coteau-de-Terre, 10. — Marie Cheuvi, rue de l'Epinette, 73. — Jean Capy, rue du Calvaire, 15. — Michel Capy, rue du Calvaire, 15. — Suzanne Hue, rue Ingres, 178. — Maurice Susset, rue des Palmiers, 18.

Décès. — Flore Parmentier, 17 ans, lainière, rue du Clinquet, sentier Mouskaen, 7. — Hortense Robbe, 76 ans, s. p., rue de Santier, 4. — Aurélie Parmentier, 63 ans, s. p., rue de la Marlière, 97.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui n'auraient pas été informées de la mort de Monsieur

Alfred NEWNHAM

Architecte

décédé à Paris, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses FUNÉRAILLES, qui auront lieu, le dimanche 28 juin, à 1 heure.

L'assemblée, rue d'Alésia, 54, à Paris.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu.